

Le groupe CASOL, expert toulousain de l'éco-rénovation, annonce son entrée à la bourse Euronext Access au 1er semestre 2021

*Communiqué de presse
Toulouse, le 17 février 2021*

Le groupe CASOL a annoncé ce jour lors d'une conférence de presse organisée à Toulouse, son entrée prochaine en Bourse. L'entreprise toulousaine, experte depuis 2016 en éco-rénovation, sera la première de son secteur à réaliser une IPO sur Euronext Access en mai prochain.

Pour accompagner sa croissance sur le plan national, apporter de la visibilité et de la crédibilité à ses actions et attirer, recruter et fidéliser les hauts potentiels, le groupe CASOL a décidé de se lancer dans l'aventure de l'Introduction en Bourse. Le Groupe CASOL a vu le jour en 2016, dirigé par ses deux fondateurs, Hugues Castro et Paul Escafit. Cette association repose sur des bases saines, une complémentarité et une ambition commune. De formation commerciale, le savoir-faire des deux entrepreneurs leur permet d'avoir une vision globale du marché, d'anticiper et de sans cesse relever de nouveaux challenges.

L'entreprise, basée à Toulouse, évolue sur un secteur porteur, celui de l'éco-rénovation. Elle propose aux ménages du Grand Sud-Ouest une offre complète de travaux clé-en-main avec pour objectif une consommation d'énergie minimale à travers l'isolation, le chauffage et la ventilation. L'entreprise CASOL dispose des qualifications QUALIBAT RGE gages de qualité et d'exigence. Le groupe CASOL met également en relation des artisans qualifiés et des particuliers pour les aider à réaliser des travaux d'économies d'énergie à travers un site internet « www.dingotravo.com » ainsi que via son réseau de corners shops installés dans une grande enseigne de bricolage française.

Ces 5 dernières années, le Groupe CASOL a su faire de son réseau d'installateurs une véritable marque de confiance pour les particuliers au travers de processus visant sans cesse à améliorer la qualité des prestations réalisées.

Le chiffre d'affaires du Groupe CASOL est sans cesse en constante évolution.

- Exercice Juin 2016 – Décembre 2017 : 1 080 000 € CA
- Exercice année 2018 : 1 300 000 € CA
- Exercice 2019 : 1 900 000 €
- Exercice 2020 : 2 000 000 €

Avec cette arrivée en Bourse, l'entreprise entend bien accélérer sa progression à travers différents objectifs :

- Ouverture de 100 points de vente chez leur partenaire officiel de bricolage dans la France entière.
- Recrutement d'installateurs techniques agréés DingoTravo.
- Communication et marketing DingoTravo dans les 100 points de ventes

Dans cette opération, le Groupe Casol est accompagné par Louis Thannberger, Banquier d'affaires, Expert en stratégie financière d'entreprise, de la levée de fonds et de l'introduction en Bourse.

Contact presse : CPRP

Camille Poignon

06 21 23 23 59

camille@camillepoignon.fr